

1417-18 Note sur un désaccord entre Adam Canet, châtelain, et la chambre des comptes, sur les réductions du produit des coutumes* à Pommard.

Dépense de muids de vin, faite à Pommard par le bâtard de la Guiche, qui avait avec lui grande compagnie de gens d'armes.

1418 Le receveur persiste à réduire la valeur des coutumes : la dîme et la taille produisent ensemble au profit du duc 60 muids de vin.

Philippe surnommé le Bon : maître de Bourgogne, Flandres etc... de 1419 à 1467. Il fut le plus puissant et respecté de sa tige. Pendant les premières années de son règne, étant surtout préoccupé de venger son père Jean, il donna sa caution en 1420 à l'infâme traité de Troyes et, Jeanne d'Arc fut bien livrée par son fidèle lieutenant : Jean de Luxembourg...

A partir de sa réconciliation avec le roi de France Charles VII en 1435, la paix étant partiellement revenue, Philippe fut alors le Grand duc d'Occident, fondateur de l'ordre de la Toison d'Or*. Aimant le faste, s'entourant de serviteurs compétents, il favorisa le commerce, l'industrie naissante, les arts et lettres. On le dit aussi "*le plus dameret que l'on connut*". En somme un précurseur du roi soleil et, un Européen avant l'heure. Sa grande erreur fut de nourrir à sa cour le renard (Louis XI) qui devait dévorer son fils, mais ceci concerne l'histoire suivante. En mourant Philippe le Bon laissa une richesse considérable et, malgré les guerres qu'il entretint, le peuple le regretta.

Les archives concernant Pommard deviennent abondantes :

1422 Suite aux visites de reconnaissance des maisons fortes du Beaunois : 30 communautés sont déclarées retrayantes à Beaune. Les habitants concernés, devront y faire le guet, la garde et contribuer aux réparations des fortifications. Seule celle de Serrigny fut estimée tenable. Quant aux habitants de Pommard qui sont du lot, il leur est ordonné de ne plus procéder à fortifier leur "*moutier*".

1422-23 Lettre d'appel donnée par le duc Philippe, en faveur des habitants de Pommard contre le maire et les échevins de Beaune, au sujet de la "retraite" des vins de Pommard. Chapitre lié à celui de 1415.

1423 Livraison au seigneur d'Igornay de la rente ancienne de 10 muids sur le cellier de Pommard. 8 muids sont offerts au chambellan du duc pour services rendus.